

Conseil municipal du 22 mai 2024

## Soutien au peuple géorgien

*Motion présentée par Pierre JAKUBOWICZ*

Nous, élus du Conseil municipal de Strasbourg, ville capitale des droits de l'homme, ville siège du Conseil de l'Europe qui fête cette année son 75<sup>e</sup> anniversaire, réunis le 22 mai 2024, affirmons notre soutien plein et entier au peuple géorgien qui, depuis plusieurs semaines, se lève pour appeler au retrait d'un texte législatif visant à réprimer toute opposition politique et à censurer nombre de media libres, dans un contexte de guerre totale menée par la Russie.

Ce projet de loi va à l'encontre de toutes les valeurs démocratiques et de liberté partagées par les membres du Conseil de l'Europe, dont la Géorgie fait partie. Il est également un obstacle à la perspective européenne souhaitée par le peuple géorgien, dont le pays est candidat depuis 2023 à l'adhésion à l'Union européenne. Nous le condamnons fermement, tout comme l'ont fait l'ONU et la Commission européenne avant nous, et appelons à son retrait.

Ville profondément humaniste, Strasbourg se rangera toujours du côté de la liberté d'expression, de l'État de droit et des valeurs démocratiques.

A l'heure où populistes et extrémistes dégradent la valeur de l'Europe et ce qu'elle représente, des citoyens se battent au péril de leur vie à quelques centaines de kilomètres d'ici pour brandir le drapeau européen et rejoindre notre Union, symbole de paix, de liberté et de démocratie.

Par cette motion, la capitale européenne des citoyens et des Droits de l'homme salue leur courage et apporte tout son soutien à leur combat pour la démocratie et l'Europe.